



Municipalité de Crabtree

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, QUE :

AVIS ANNONÇANT UNE ASSEMBLÉE PUBLIQUE AUX FINS DE LA CONSULTATION RELATIVE AU PROJET DE RÈGLEMENT 99-044-40 AYANT POUR EFFET DE MODIFIER LE RÈGLEMENT DE ZONAGE 99-044.

Aux personnes intéressées par le projet de règlement modifiant le règlement de zonage 99-044.

1. Lors d'une séance régulière du 13 novembre 2017, le Conseil municipal a adopté un projet de règlement modifiant le règlement de zonage 99-044.
2. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 18 décembre 2017 à la salle du Conseil municipal, au 111, 4^e Avenue à Crabtree, à 19 h. L'objet de cette assemblée est aux fins de consultation du projet de règlement 99-044-40 modifiant le règlement de zonage 99-044.

La modification du règlement de zonage 99-044 consiste à modifier la grille de spécification du règlement de zonage Rc-2.

3. Qu'au cours de cette assemblée publique, monsieur le maire expliquera le projet de règlement ainsi que les conséquences de son adoption et entendra les personnes qui désirent s'exprimer à ce sujet.
4. Que le projet de règlement peut être consulté au bureau municipal, au 111, 4^e Avenue à Crabtree du lundi au jeudi, entre 8 h 00 et 12 h 00 et entre 13 h 00 et 16 h 45 et le vendredi entre 8 h et 12 h.

Le projet de règlement contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

Donné à Crabtree ce, 22 novembre 2017

Pierre Rondeau

.....
Secrétaire-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Pierre Rondeau

Je soussigné(e),
Nom
de Crabtree, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut, en en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 22 novembre 2017 entre 10 h et 17 h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 22 novembre 2017

.....
Pierre Rondeau